

Au Conseil communal  
1304 Cossonay

Cossonay, le 26 novembre 2010

**Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal n° 11/2010  
concernant l'achat d'équipements scéniques pour le Théâtre du Pré aux Moines**

---

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

La commission s'est réunie le mardi 9 novembre en présence de Mme Nicole Baudet, Municipale, et des Messieurs Philippe Laedermann et Jean-François Guex, responsable du Théâtre que nous remercions pour leur grande disponibilité et les explications fournies. Le 19 novembre la commission s'est réunie pour la préparation du présent rapport qui sera finalisé par courrier électronique.

Lors de la visite détaillée de la salle, la scène, les installations techniques et des locaux annexes du théâtre, messieurs Laedermann et Guex nous ont exposé la situation actuelle de la sonorisation en place. For est de constater la vétusté du matériel qui date de 1989. Pour répondre aux exigences des "fiches techniques" des spectacles une location est indispensable comme cité dans le préavis. Les coûts peuvent s'élever entre Fr. 2'000.- et Fr. 3'000.- par représentation. De plus, nous avons constaté la présence d'un bandeau de haut-parleurs qui selon les dires n'ont jamais fonctionné.

L'acquisition de ce matériel de base ne peut qu'améliorer l'attractivité et les performances de notre théâtre. Une diversification des spectacles aux "fiches techniques" plus complètes pourrait voir le jour.

Pour la partie "lumière", il s'agit de renouveler des projecteurs à découpe et leurs accessoires et de compléter le catalogue des filtres à couleurs. La durée de vie de l'installation scénique proposée est à ce jour d'une vingtaine d'années.

La commission a été surprise de l'absence d'un beamer qui augmenterait le potentiel d'utilisation de la salle. Par exemple : découverte du monde, diverses conférences ou pour les écoles. Nous souhaitons sensibiliser la municipalité de ce manque.

A la rédaction du rapport, l'offre du matériel acoustique datait du 9 août 2010 et celle de la lumière du 17 octobre 2009. Nous vous rendons attentifs que le prix vont probablement changer. La TVA augmente de 7.6% à 8% au 1<sup>er</sup> janvier 2011. Selon Monsieur Guex, les prix du matériel sont sous réserve de modification du cours de l'Euro qui, par chance, nous est favorable. De plus, et selon le téléphone avec Madame Baudet, les prix HT concernant la lumière devraient être maintenus.

Au vu de ce qui précède, la Commission unanime vous propose d'adopter les conclusions suivantes:

### **CONCLUSIONS**

#### LE CONSEIL COMMUNAL DE COSSONAY

- Vu le préavis municipal No 11/2010 concernant l'achat d'équipements scéniques pour le Théâtre du Pré aux Moines
- Ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

### **DECIDE**

D'autoriser la Municipalité à :

- acquérir du matériel neuf pour compléter les équipements scéniques du Théâtre du pré aux Moines, pour un montant maximum de Fr. 60'000.-
- Financer ces achats par un emprunt correspondant, aux meilleures conditions, auprès d'un établissement financier, ou éventuellement par les liquidités courantes de la bourse communale
- Porter la valeur de ces travaux à l'actif du bilan et l'amortir sur une période de 10 ans au plus.

Pour la commission :

ROMAIN Anne-Marie \_\_\_\_\_

GINDROZ Pascal \_\_\_\_\_

OPPLIGER Patrick \_\_\_\_\_